



Le MESSAGER

Le Vaudoué
en Gâtinais
N° 64
Février 2011



Mairie de Le Vaudoué
1 rue des Palais - 77123 Le Vaudoué
Téléphone : 01 64 24 50 10
Télécopie : 01 64 24 76 97
Courriel : mairie.vaudoué@wanadoo.fr
Site : www.levaudoué.fr

Le site officiel de la mairie du Vaudoué a d'abord été un site personnel créé pour son plaisir par un Valdéen, Jean-Marc Lagarde, en 2007. Un an plus tard, la passion de Jean-Marc pour l'Internet n'avait pas faibli et son ambition de proposer à la commune un outil moderne de communication a été récompensée, la municipalité lui a confié le site officiel de la mairie. Comme tout site officiel d'une commune, "levaudoue.fr" contient les informations que les administrés attendent de leur Conseil municipal ainsi que les infos pratiques ou administratives sur divers services et organismes, du ramassage des poubelles aux horaires des cars, en passant par les manifestations, événements, comptes rendus des associations, infos légales, etc.

Le site se distingue de beaucoup d'autres par trois aspects. Le premier est sa réactivité, tout à fait étonnante si l'on considère que Jean-Marc a une activité professionnelle. La mise à jour est quasi instantanée et se fait le plus souvent le lendemain

d'un événement ou de la réception d'une information. Le deuxième aspect qui démarque "levaudoue.fr" des autres est son ouverture sur l'extérieur. Il informe sur les nombreuses manifestations de la région, dans les domaines de la musique, du théâtre, des expositions, des festivités, du tourisme, de l'histoire, de la nature et il échange des liens avec d'autres sites du canton. Le troisième aspect tient à la deuxième passion de Jean-Marc pour tout ce qui est visuel, en particulier la photographie. Grâce à cela, le site est abondamment illustré par des diaporamas et des photos. Bref, c'est un site très complet, vivant et ludique. Il est aujourd'hui régulièrement consulté et les statistiques de fréquentation montrent que, si elle émane majoritairement de la commune, l'origine des

visites provient également de bien plus loin que la région. Pour encore mieux répondre à votre attente, le site est à l'écoute de vos suggestions et de vos questions dans son forum que nous vous encourageons à visiter. Bon surf !



Ecran d'accueil du site

Mairie de Le Vaudoué

1, rue des Palais
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 50 10
Télécopie : 01 64 24 76 97
Courriel : mairie.vaudoue@wanadoo.fr
Site : <http://www.levaudoue.fr>

Ouverture au public

Lundi 14 h - 16 h
Mercredi 10 h - 12 h
Vendredi 14 h - 16 h
Samedi 10 h - 12 h

SOMMAIRE

L'édito du Maire	page 1
Événements 2010	pages 2-3-4
École primaire	page 5
Bibliothèque municipale	pages 6
Du côté des associations	pages 7-8
Infos pratiques	pages 5-8
Employés communaux	page 9
Histoire du village	page 10
Personnages remarquables	page 11
Infos région	pages 12-13
Carnet de famille	pages 14-15
Environnement	page 16
Principales décisions du Conseil	page 17

Chers Amis,

L'année 2009 a été une année de transition dans l'attente de la mise en place des réformes territoriales nationales qui vont occasionner des changements structurels dans la gestion des communes et des territoires. Pour cette raison, le travail du Conseil municipal a été de continuer et d'améliorer la gestion courante, de suivre les projets en cours, et de commencer une réflexion sur les deux dossiers majeurs de 2010. Le premier d'entre eux est l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU), qui remplacera l'ancien Plan d'occupation des sols (POS), afin d'être conforme au nouveau code d'urbanisme découlant du Grenelle de l'Environnement. Le deuxième est l'élaboration d'une intercommunalité cantonale, pour permettre aux communes de choisir librement et sans y être contraintes par l'État, la forme d'organisation et de coopération qu'elles souhaitent créer.

La gestion courante de la commune a concerné principalement l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux (école), l'aide apportée aux activités parascolaires (cours de musique, tennis et classe de neige) et à l'équipement de l'école, l'aide à la Bibliothèque municipale, l'aide aux associations, l'organisation des animations municipales (concert, fête patronale), la création du service communal de collecte des déchets verts.

En dépit des contraintes de notre budget de fonctionnement de 602.000 euros, dues aux incertitudes sur l'évolution des concours financiers du Département, de la Région et de l'État, nous avons tenu à limiter l'augmentation des taxes locales à 3%. Pour la taxe d'habitation, notre taux reste à la moitié de la moyenne départementale (voir page 15).

Malheureusement, trois de nos projets 2009 n'ont pu être menés à bien : la construction d'un terrain de sports pour nos jeunes a dû être reportée au deuxième semestre de cette année à cause de l'imprévisibilité financière mentionnée plus haut; les sorties piscine ont été arrêtées à cause de la suppression de la subvention départementale, mais elles doivent reprendre cette année, entièrement financées par la commune; l'arrêt du permis de construire du projet Hameau a été annulé dans les conditions que je vous ai indiquées récemment (Mot du Maire novembre 2009). Sachez toutefois que ce projet reste d'actualité en 2010, puisque nous travaillons dès à présent avec l'OPAC sur le dépôt d'un nouveau permis de construire.

Afin de vous permettre de mesurer les enjeux de l'intercommunalité, nous publions dans cette édition 4 pages sur les Syndicats intercommunaux auxquels appartient la commune. A cette liste, je voudrais ajouter ici les associations cantonales, qui structurent également notre canton depuis de nombreuses années : l'ACAD (voir page 8), l'Essaim Gâtinais (Maison de retraite et portage de repas à domicile), l'ESF (Entente Sportive de la Forêt), les Aînés du canton, les Amis du patrimoine.

Vous pourrez aussi lire les informations concernant toutes les activités qui animent la vie et les loisirs dans notre village, de l'École aux Associations, en passant par la Bibliothèque. A l'évidence, Le Vaudoué est une commune dynamique, déjà bien organisée, prête à s'adapter aux évolutions structurelles du territoire national, au sein d'un canton lui-même déjà bien structuré pour affronter avec succès les challenges des réformes à venir.

Le Vaudoué est entouré de communes partageant le même souci de préserver la qualité de vie dans un cadre villageois. Elles sont réunies dans une solidarité intercommunale, l'Amicale des Maires du Canton de La Chapelle la Reine. L'Amicale vient d'adopter à l'unanimité le principe d'une intercommunalité cantonale ainsi que celui d'une étude de faisabilité sur le périmètre de ce territoire. Cette résolution se fonde sur des critères communs : même superficie, même importance démographique, même économie rurale, même expérience réussie dans la création et la gestion des Syndicats intercommunaux, et surtout même appartenance au PNRGF (Parc naturel régional du Gâtinais Français, voir page 15).

2010 est l'année qui verra le Conseil municipal travailler non seulement à la gestion courante, mais également à ces projets qui façonneront l'avenir de notre village, tout en respectant son identité rurale et en préservant son patrimoine.

Chers Amis, bien qu'avec un peu de retard, je tiens à vous souhaiter de tout cœur au nom du Conseil municipal, une très bonne et heureuse année, à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à tous vos proches !

Pierre Bacqué,
Maire du Vaudoué,
Conseiller Général.

Le Carnaval et la Kermesse



Organisées par l'Association des Parents d'Élèves (APE) avec l'aide de l'équipe enseignante et la participation de l'ensemble du personnel scolaire ces deux manifestations ont lieu chaque année dans le village :



Au printemps pour le carnaval, qui se décline toujours à partir d'un thème déterminé et permet aux enfants, revêtus pour la circonstance de déguisements réalisés principalement à l'école, de défiler joyeusement dans les rues du Vaudoué avant d'arriver au stade pour brûler Madame ou Monsieur Carnaval. Avant de rejoindre son domicile, chacun peut se restaurer sur le site même ou dans la cour de l'école selon les circonstances. Cette année, le carnaval a été fêté samedi 20 mars après-midi et le thème était les personnages de contes. C'est donc Monsieur Loup qui a mis le feu au stade. En plus des enfants, de nombreux parents avaient fait l'effort de se déguiser, ce qui a permis, en dépit du temps maussade ce jour-là, d'animer gaiement les rues du village et de conserver son caractère festif à cet événement, grâce à l'ambiance joyeuse et aux délicieux gâteaux confectionnés par les familles.

En juin pour la kermesse, qui clôture de façon conviviale l'année scolaire. Elle rassemble les enfants et leur famille un dimanche après-midi de 14 heures à 18 heures. Les enfants, dirigés par leurs « maîtresses », sont fiers de montrer leurs exploits musicaux et rythmiques, puis ravis de profiter dans la cour des jeux variés, organisés par les parents et enseignants. La kermesse est appréciée par les habitants du village qui contribuent généreusement à la collecte de lots pour la tombola dont toutes les enveloppes sont gagnantes. Cette année, elle s'est déroulée dimanche 27 juin et le soleil était au rendez-vous, comme toujours ! Les spectateurs ont apprécié les évolutions de tous les enfants ainsi que les percussions endiablées de la batoucada offertes par les artistes en herbe de la classe de CM.



L'école et l'A.P.E.

Sous la houlette de Carole Aigueperse, qui entame sa deuxième année de direction, l'école de notre village compte quatre-vingt-quatre élèves répartis dans quatre classes supervisées par quatre enseignantes, Fanny Legras, petite section et moyenne section de maternelle ; Emmanuelle Desroches, grande section de maternelle et CE2 ; Carole Aigueperse, CP et CE1 ; Emmanuelle Prejent, CM1 et CM2.

En plus de l'équipe enseignante, les enfants bénéficient de l'assistance du personnel communal pendant les heures de classe, sous la forme de deux assistantes maternelles qui secondent les enseignantes pour les cours ou la logistique.

Durant le temps intermédiaire du midi avant la reprise des cours, les enfants qui vont au restaurant scolaire sont encadrés par cinq employés communaux affectés à la préparation des repas et de la salle, au cheminement entre l'école et la cantine ainsi qu'à la surveillance au cours du repas et dans la cour de récréation.

Le bureau de l'Association des Parents d'Élèves (APE) est renouvelé chaque année par vote. Pour l'année 2010-2011, il est composé de Nathalie Schirrecker, Présidente ; Elodie Boyer, Vice Présidente ; Aurore Tournier, secrétaire ; Stéphanie Benet-Marchal, secrétaire adjointe ; Stéphanie Lecante, trésorière.

L'association a pour but d'organiser diverses manifestations tout au long de l'année scolaire, en cohésion avec l'équipe enseignante. Ses actions sont destinées non seulement à divertir enfants et parents, mais aussi à recueillir des fonds pour participer au financement de sorties scolaires ou de matériels divers, en complément de l'apport financier de la commune atteignant vingt-cinq pour cent du budget communal. Cette année, la classe patrimoine en Touraine aura lieu les 16, 17 et 18 mars.

Souhaitons que l'effectif scolaire reste constant ou augmente afin de pouvoir conserver notre école.

Fête de la Saint Loup



Comme chaque année, la Fête patronale a été l'occasion pour les Valdéens de passer ensemble une agréable journée, réunissant petits et grands en une grande famille villageoise. Les festivités ont démarré à 15 heures place Pasteur avec l'élasto-trampoline, source de sensations fortes pour les plus intrépides. Plus loin, le grand mur d'escalade a permis à de jeunes araignées de s'initier au plaisir de la grimpe, et les voiturettes électriques de la piste de karting a accueilli de nombreux pilotes en herbe, rêvant



d'exploits sur de plus grands circuits. Quant au toboggan gonflable, il a été assiégé durant toute la journée par une armée de petits assaillants débordant d'énergie.

Pour les inconditionnels de la balade bucolique, la calèche de Prométhée a fait voyager dans le temps les enfants de l'école, qui ont ainsi revisité le village au rythme du pas d'un haflinger majestueux, tandis que d'autres, montés sur des poneys, sont devenus jockeys d'un jour, pleins de tendresse pour leur monture. Enfin, le stand photo était là pour imprimer les



photographies souvenirs sur cartes postales, et la buvette, lieu privilégié pour les rencontres sympathiques et conviviales, était accompagnée par des airs populaires, encore dans nos mémoires, interprétés par le Zinzin de Fanny et Antoine. Pour clore cette première partie de la fête, une démonstration de Tai-Chi-Chuan, proposée par l'Entente sportive de la Forêt, nous a replongés dans les coutumes ancestrales de la Chine.

À 19 heures, sous les barnums édiflés pour l'occasion, le troquet



de Pierrot nous a offert une sympathique Sangria, suivie par une Paella royale servie au Zinzin-restaurant. Que du bonheur pour cette soirée festive et bon enfant, animée avec talent par Fanny et Antoine.

C'est vers 22 heures 30 que tous se sont dirigés vers le terrain de sports. À la lueur des lampions, leurs ombres dessinaient des silhouettes inquiétantes dans la nuit naissante. Enfin, à 23 heures, l'apothéose pyrotechnique, proposée par Les Peintres du Ciel,



sous la direction de Claude Jamet, a été un émerveillement pour les yeux. Accompagnés par des musiques du monde, chandelles, étoiles, bouquets, fresques et bombes, marrons et mortiers ont enchanté un public venu nombreux, du Vaudoué et de plus loin, pour profiter du spectacle.

Un grand merci aux bénévoles et aux nombreux visiteurs !

Course de Chiens de Traîneau



Les 23 et 24 octobre derniers, le C.P.T.C.I.F (Club de la Pulka et du Traîneau à Chiens de l'Ile de France) a organisé une course de chiens de traîneaux dans la forêt des Trois Pignons pour la troisième année consécutive. Cinquante attelages et quelques deux cents chiens ont participé ainsi que des champions tels que Patrick Logeais, champion du monde 2010 et Jean-Baptiste Labouré, champion du monde et d'Europe 2009.

Deux parcours de 6,2 km et 5 km ont été proposés le samedi et le dimanche, auxquels ont participé les quatre races de chiens nordiques, Husky de Sibérie, Malamute d'Alaska, Samoyède et Esquimau du Groenland.

Le Concert



Le Quatuor à cordes n°3 en si bémol majeur Opus 67 de Johannes Brahms (1833-1897)

La qualité des concerts proposés par Pro Quartet est reconnue par tous. Le cadre était parfait : à l'excellente acoustique de l'église s'ajoutaient la couleur et la spiritualité émanant des vitraux... Ceux qui ont acheté le CD pourront revivre chez eux la magie de cette soirée exceptionnelle.

En 2011, le concert aura lieu le samedi 28 mai à 20 h 30, réservez cette date dans votre agenda.



Le samedi 19 juin le Quatuor Bennewitz (République Tchèque), 2 violons, 1 Alto, 1 violoncelle, nous a interprété avec enthousiasme et passion les œuvres suivantes :

Le Quatuor à cordes n°2, Lettres intimes de Leos Janacek (1854-1928)

Les Sonnets et Rondeaux, création française de Giovanni Sollima (né en 1962)

Classe découverte en Normandie



cimetière de Colleville



batteries de Longueville



musée Pegasus



plage d'Omaha

Pendant trois jours, du 10 au 12 mai 2010, les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus en Normandie dans le cadre de l'étude de la Seconde Guerre mondiale. L'organisme auquel l'école a fait appel a été, une fois de plus, très professionnel et la prestation des intervenants d'une grande qualité.

Le premier jour, après un pique-nique sur une plage de Normandie, les enfants ont visité le musée d'Arromanches et regardé des films retraçant le déroulement des événements.

La matinée du deuxième jour a été consacrée à la visite du cimetière de Colleville d'où l'on peut voir la plage d'Omaha; ensuite, les élèves ont pu observer les batteries de Longueville. L'après-midi, ils ont visité le célèbre mémorial de Caen. Enfin, ils ont bénéficié le dernier jour d'une visite guidée au musée Pégasus.

Malgré le froid, ce séjour a été aussi amusant qu'instructif. Un grand merci à la commune et à l'A.P.E. qui ont contribué au financement de ce voyage !

Halloween



Les citrouilles et les sorcières étaient au rendez-vous le dimanche 31 octobre 2010 pour la troisième année consécutive à l'occasion de la fête d'Halloween organisée par l'APE de l'école du Vaudoué. Les enfants sont venus nombreux pour défiler dans les rues du village en cortège. Toute cette joyeuse foule était déguisée aux couleurs de la fête, orange et noir, pour aller récolter quelques friandises auprès des habitants du village. Il fallait voir la joie des enfants, un vrai moment de bonheur !!!!! La soirée s'est

terminée dans une ambiance festive devant l'école pour le partage des bonbons avec une bonne soupe au potiron et un chocolat chaud.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cet événement ainsi que les habitants du village qui ont gentiment ouvert leur porte aux enfants.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Elodie Boyer, vice-présidente de l'A.P.E.

PRATIQUES

Chenilles processionnaires



Les nids blancs soyeux (photo gauche) que vous voyez dans les pins abritent des larves de chenilles processionnaires. En mars ou avril, elles descendront de leur nid afin de trouver dans le sol un endroit suffisamment chaud et meuble pour s'enfouir et se transformer en chrysalide. Elles se déplaceront alors en processions de plusieurs dizaines d'individus. Le danger vient du fait qu'elles sont urticantes. Il faudra donc éviter de toucher les chenilles ou les nids à main nue (porter des gants), et éloigner les enfants et les animaux domestiques des pins infestés. Sauf si vous avez pu détruire les nids (souvent accrochés très haut) avant mars... sans tomber de l'échelle !





La Bibliothèque municipale fêtera ses deux ans le 3 février prochain. Le bilan est très encourageant avec près de quatre cents inscrits et une fréquentation régulière. Nous disposons désormais d'un fonds de trois mille livres, CD et DVD renouvelés régulièrement. La

venue de l'auteur d'albums pour enfants, Marie Wabbes, a été très appréciée en particulier par les classes qui ont profité



de sa grande expérience dans ce domaine. Les enfants ont été captivés par ses lectures ainsi que par les commentaires apportés à ses magnifiques illustrations.

Cette année, les animations ont été reconduites et nous vous proposons à nouveau des séances de bébés lecteurs chaque



vendredi matin ainsi que des séances d'initiation à l'anglais, pour les enfants de 6 ans et plus, le premier samedi de chaque mois. Le projet d'étendre ces séances aux adultes, sous forme de conversation, est à l'étude. La bibliothèque est également



à la disposition de l'école et a le plaisir de recevoir les classes une fois par mois. L'action « premières pages » (action du Conseil général) sera poursuivie en 2011 pour les enfants nés en 2010 qui se verront offrir un livre. La bibliothèque devrait rester un point relais, comme l'an passé, pour la distribution et la sensibilisation à la lecture dans le cadre des bébés lecteurs.

Nous vous rappelons que l'accès à la bibliothèque et au prêt est gratuit et ouvert à tous. Le partenariat avec la médiathèque départementale permet une rotation régulière des ouvrages et la possibilité pour les lecteurs de commander des livres sur leur catalogue par l'intermédiaire des bibliothécaires. Nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et de vos idées.

Rappel des Horaires

mardi 15 h 30 - 17 h 30
mercredi 15 h 30 - 17 h 30
samedi 10 h 00 - 12 h 00

Animations:

Premier samedi du mois 10 h 30 - 11 h 30 :
initiation anglais à partir de 6 ans
Chaque vendredi 10.45 - 11.30 bébés lecteurs

Bibliothèque Municipale

2, rue des Acacias
77123 Le Vaudoué
Tél. 09 64 16 61 63
bibli.levaudoue@laposte.net

Enfin, nous tenons à remercier madame Detroz, qui a quitté notre village, pour l'impulsion qu'elle a donnée dans la création de la Bibliothèque municipale ainsi que pour son investissement personnel dans le fonctionnement de cette structure. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses projets à venir.

Toute l'équipe des bibliothécaires vous souhaite une très bonne et heureuse année 2011.

Les bibliothécaires.



Le 13 février – Saint Valentin

Comme d'habitude, le repas a été assuré par la Maison De Preytère. Très bonne ambiance avec l'aide des musiciens habituels.

Hélas, le président Jean Laneau a eu un malaise et n'a pu profiter complètement de cette soirée.

Le 8 mars

La sortie annuelle avait lieu au Baccarat à Paris et ensuite au Vincennes. Vingt-huit personnes partie du voyage.



m u s é e
Château de
faisaient

Le 6 juin

Le Vide grenier s'est déroulé sous le soleil et dans la bonne humeur avec beaucoup de visiteurs.

L'organisation du vide grenier a été prise en charge depuis sa création par Jean Laneau. Cependant, la charge étant trop lourde, la commune reprendra l'organisation de cet évènement.

Les 27-28 novembre – Exposition annuelle de Patchwork

Le 4 décembre

Sortie au Théâtre Tristan Bernard à Paris. Trente-et-une personnes ont assisté à la représentation de « Le Carton » de Clément Michel.



Association des Anciens Combattants de Le Vaudoué



Vers 1919, après la signature de l'armistice de la Grande Guerre, le monde commença petit à petit à reprendre vie. Les premiers organismes d'entraide et les syndicats de solidarité firent leur apparition pour soutenir les combattants invalides, mutilés de guerre, les veuves et les orphelins. En même temps, la France comptait ses morts ainsi que ceux des pays alliés venus à son secours, publiait leurs noms et tout autre détail pour avertir les familles à la recherche d'un fils, d'un mari, d'un parent...

Entre 1923 et 1925, dans toutes les villes et tous les villages, on érigea des monuments aux morts et l'on vit apparaître les premières commémorations et autres manifestations analogues, conformes aux directives d'un décret. Les cimetières militaires furent créés les uns après les autres sur les champs de bataille où les morts furent regroupés par pays. On dressa un grand nombre de croix, toutes de même forme, taille et couleur, alignées comme des soldats en mouvement sur le front, en y gravant des noms au fur et à mesure de leur disponibilité. La tâche de reconnaissance achevée et la reconstruction de la France terminée, c'est alors que s'annonça la Deuxième Guerre Mondiale...

De nouveau les armées furent mobilisées et les Alliés revinrent pour nous aider à gagner, nous laissant après la victoire combien

de souvenirs... C'est alors que se formèrent des comités de jumelage entre villes amies, ce qui suscita aussi chez les Anciens Combattants le désir de se structurer, se grouper en associations pour mieux se faire connaître du public, lui donnant toutes informations sur leur participation aux défilés et commémorations.

Selon les archives, notre Association des Anciens Combattants du Vaudoué n'a fait sa première apparition qu'à la fin des années 70 où les rapports du trésorier font état d'une cinquantaine d'adhérents cotisants ; elle se fit ensuite établir des statuts, s'inscrivit à la Préfecture et fut publiée au « Journal Officiel » du 4 août 1981. Elle vient d'être déclarée cette année au bureau de l'INSEE et a obtenu un numéro Siret.

L'association aura trente ans en 2011, sa préoccupation principale restera toujours la même, garder le souvenir intact de tous ces jeunes héros qui ont contribué à nous redonner le luxe de pouvoir vivre en paix. Nous sommes bien aidés dans ce domaine par l'existence d'un patrimoine exceptionnel dans presque toutes les régions de France : monuments, stèles, nécropoles, cimetières militaires français, allemands, américains, du Commonwealth et d'autres nations, bien entretenus, encore et encore visités par des familles, des écoliers, des touristes et des simples curieux. Nous avons ainsi des facilités pour mieux faire connaître et expliquer cette période mouvementée de l'histoire récente qui restera encore dans l'actualité pour un bon moment. De notre côté, nous poursuivrons notre information sur le sujet de manière continue.

Les Anciens Combattants du Vaudoué vous souhaitent prospérité et bonne santé pour cette année 2011 !

Godefridus Heijne, président.

Président Godefridus Heijne 01.64.24.56.47 godefridus.heijne@orange.fr
Secrétaire/Trésorier Jean-Claude Jacob 09.63.51.29.89 77jc@orange.fr

A propos de la photo ci-contre : Qui peut nous dire en quelle année cette photo de la place du Souvenir aurait été prise ? On n'y voit ni passants, ni voitures. La place fut aménagée plus tard.



Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers du Vaudoué

L'Amicale des anciens sapeurs pompiers du Vaudoué est née en janvier 2009, à la suite de la fermeture de la caserne de notre village et de la dissolution de l'amicale qui y était associée.

Depuis 2009, les anciens sapeurs pompiers adhérents ont le plaisir de se retrouver, pour l'instant trois fois par an, pour le repas interne au groupe, pour la galette réservée aux adhérents et en fin d'année, à l'occasion du repas annuel festif ouvert à tout le monde. Si vous souhaitez nous rejoindre lors d'une manifestation, vous pouvez consulter

nos événements sur le site « levaudoue.fr » à la rubrique AGENDA « l'affiche qui correspond à notre manifestation » ou la rubrique VILLAGE – associations – amicale A.S.P.V. événements.

Les anciens S.P. sont présents, en tenue, pour la commémoration de la capitulation du 8 mai 1945 et pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le bureau et les anciens sapeurs pompiers présentent à tous et toutes leurs vœux de bonheur et réussite pour cette nouvelle année 2011.

Christophe Akrich, président.

PRATIQUES



Assistants Maternelles agréées

Madame Christelle Bonnin
28 rue des Palais
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 56 02

Madame Fabienne Canova
16 rue du Rocher Cailleau
77123 Le Vaudoué
Tél. : 06 79 54 66 77

Madame Suzanne Frebault
4 rue de la Vallée
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 51 87

Madame Mélanie Hawr
5 rue des Bosquets
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 69 00 68

Madame Elisabeth Narciso
15 bis rue des Ardennes
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 06 68

Madame Séverine Souchet
18 rue des Ardennes
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 74 42



Ramassage des déchets verts

Le service de ramassage des déchets verts reprendra le 14 mars. La date précise ainsi que les consignes à respecter seront communiquées par une note dans les boîtes aux lettres et sur le site Internet "levaudoue.fr".



De plus, une tournée de ramassage des sapins de Noël naturels est prévue fin janvier 2012.

Ramassage des Ordures Ménagères et Emballages

Depuis janvier 2011, les jours de tournée du SIROM ont été modifiées, car quatre nouvelles communes ont rejoint le syndicat.

Le ramassage des ordures ménagères
(couvercle bordeaux)
a désormais lieu
le mardi matin toutes les semaines.
Sortir les poubelles la veille au soir

Le ramassage des emballages
(couvercle jaune)
a désormais lieu
le jeudi matin tous les 15 jours
en février : les 10 et 24
Sortir les poubelles la veille au soir

Ramassage des encombrants

lundi 14 mars
et lundi 10 octobre

Sortir les encombrants la veille.

Dans la mesure du possible, les dépôts ne doivent pas dépasser un volume et un poids raisonnables par foyer. Entre deux ramassages, vous pouvez déposer vos encombrants sur la plateforme écologique de Milly-la-Forêt.

Bienvenue à nos nouveaux employés communaux



Delphine Pizarro
à l'accueil secrétariat



Claude Mériaux
au service technique

Un grand merci à Chantal Jumeau

Elle nous quitte pour prendre sa retraite après 12 ans au service de la commune. Affectée à la grande section CP de l'école, elle a secondé la directrice et a participé aux classes découverte et classes de neige.

Toujours disponible pour donner un coup de main supplémentaire, patiente et tolérante, elle a su conquérir le cœur des enfants, l'estime des parents et enseignantes ainsi que le respect du Conseil municipal. " Pouvoir se reposer sur des employés municipaux de qualité est indispensable au bon



fonctionnement d'une commune. Nous leur sommes redevables pour ce qu'ils apportent au bien vivre dans notre village" a déclaré le maire lors des vœux aux employés communaux.

Il n'y a rien à ajouter à cela, si ce n'est qu'il faudra bien que quelqu'un lui succède. C'est actuellement le rôle de Stéphanie Benet-Marchal, formée pendant quatre mois par Chantal, et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Chantal tient à remercier les parents d'élèves et l'école pour le pot de l'amitié qu'ils ont organisé pour son départ.

Nos meilleurs vœux aux employés communaux



Itzhok et Freida Kogan, les enfants oubliés du Vaudoué

Le Vaudoué, petit village tranquille en plein cœur du Gâtinais, a malheureusement subi comme toute la France le joug de l'occupation allemande durant la Seconde Guerre mondiale. Depuis, les plaies se sont plus ou moins bien refermées et aujourd'hui peu de personnes se souviennent des événements survenus durant cette triste période. Avec l'ouverture des documents "sensibles" des Archives départementales de Seine-et-Marne, il a été possible de redécouvrir les pans ignorés de l'histoire du Vaudoué.

Soixante-dix ans après, le Maire du Vaudoué, informé de ce qui s'est passé, a décidé de rendre un "devoir de mémoire" aux quatre déportés juifs arrêtés au Vaudoué en 1943, Itzhok et Freida Kogan ainsi qu'Elsa et Eva Mandelstam, en ouvrant les colonnes du *Messenger* à leur histoire, dont voici un résumé. Il est tout à l'honneur du village de constater que cet épisode de la vie n'est pas dû à une dénonciation, mais à l'acharnement d'un préfet vichyste de Seine-et-Marne et à la pression nazie sur la population juive.

Itzhok Kogan est né à Ekaterinoslaw, Ukraine, en 1898. Son père ébéniste ne s'oppose pas à son départ pour l'École des Beaux-Arts d'Odessa. En 1919, la guerre civile russe interrompt ses études et l'emmène à Moscou où il intègre les Beaux-Arts. Il part ensuite pour Berlin où il assiste aux cours d'une académie de peinture. Itzhok s'intéresse à l'anatomie et peint principalement des nus. Il entre ensuite en contact avec l'avant-garde berlinoise et décide de continuer sa formation à Paris en 1924. Il fréquente la "Ruche" et la colonie juive d'artistes russes. Il rencontre Freida Mandelstam, jeune "passionaria" des milieux révolutionnaires et ils se marient.



Dans les années 30, ils viennent se reposer au Vaudoué, car Itzhok est atteint de tuberculose. Ayant relativement bien gagné sa vie, le couple décide d'y ouvrir une pension de famille, "Les Bruyères". Le premier acte de présence de cette famille au Vaudoué, est l'achat d'une concession perpétuelle pour David Mandelstam par Elisa, son épouse et mère de Freida. Freida accouche en 1934 d'un petit Jacques qui passera une grande partie de sa jeunesse entre le village et la forêt du Gâtinais. Hélas, le paysage s'assombrit et la guerre approche. Kogan s'engage dès son début, mais n'est pas incorporé en raison de son âge. Il reste au Vaudoué où, début 1941, les juifs du village sont recensés. Les archives font alors ressortir les noms de



Les Bruyères aujourd'hui

"Rosenstock Régina Reine, née le 28 décembre 1877 à Strasbourg; Kogan Itzhok, le Vaudoué; Kogan Freida, née Mandelstam; Kogan Jacques, six ans".

Dans le processus d'élimination physique des Juifs, il y a le marquage (lettre J en rouge) sur carte d'identité puis l'étoile jaune, ensuite la spoliation des biens juifs. En ce qui concerne Itzhok Kogan, le Commissariat général aux Questions juives nomme un administrateur provisoire pour la vente de la pension de famille. Celle-ci est adjugée à M. Pierre Delattre, un ami des Kogan, puis vient le temps des arrestations. N'ayant aucune attitude suspecte, I. Kogan est inscrit au carnet "B" en raison de l'affluence d'étrangers dans son établissement. Sur cette fiche signalétique, il est inscrit à la main, sans doute par le préfet, *"Inutile à l'Économie nationale. Avis favorable à l'internement"*. I. Kogan était un réfugié juif russe et à cause de cela, le 17 juillet 1941, le préfet de Seine-et-Marne arrête *"le nommé Kogan Ishak, tenancier d'une pension de famille, domicilié à 'Le Vaudoué', 'Les Bruyères' doit être interné administrativement au camp de Beaune-la-Rolande"*. Le 21 juillet 1941, il est conduit par les gendarmes à l'Abbaye de Dammarie-les-Lys dans la voiture de Monsieur Lemaire, maire du Vaudoué, après s'être engagé à payer les frais de transport. Il est interné à Beaune-la-Rolande puis à Pithiviers et finalement à Drancy d'où il est relâché pour cause de maladie. Début février 1943, il est de nouveau arrêté avec sa femme, sa belle-mère et sa belle-soeur. Les archives mentionnent *"Kogan Itzhok né le 25 novembre 1898 à Ekaterinoslaw Russie, domicilié au Vaudoué; Kogan Freida née Mandelstam née le 21 juillet 1902 à Vickonia en Lithuanie, domiciliée au Vaudoué; Mandelstam Elsa née Glück née en 1872 à Telsi, domiciliée 68 rue Blanche Paris 9ème, réfugiée au Vaudoué; Mandelstam Eva née le 13 mai 1914 à Veikma (Lichnin ?), Lithuanie, domiciliée 68 rue Blanche Paris 9ème, réfugiée au Vaudoué"*.

Ils sont déportés dans le convoi n°46 du 9 février 1943 et seront exterminés dès leur arrivée à Auschwitz. Jacques Kogan, le petit garçon de 8 ans, avait pu être mis en garde chez des amis. En 1949, le couple Delattre adoptera l'adolescent de 15 ans. Traumatisé par la déportation de ses parents, Jacques Delattre-Kogan n'a parlé à ses enfants de cette triste histoire qu'à la fin de sa vie. Son acte de décès en la Mairie du Vaudoué retrace en filigrane cette saga familiale. Ainsi disparurent les enfants oubliés du Vaudoué et il ne reste pour conter cette histoire que la villa "Les Bruyères", rue des Templiers.

Frédéric VIEY

Secrétaire Général du Conseil des Communautés Juives
de Seine et Marne



« "Quel que soit l'endroit où l'on dépose ses bagages, on reste toujours attaché au pays de son enfance" écrivait Saint-Exupéry. C'est par cette citation que Auguste, Joanny, Victor Turchet commence à raconter son parcours. Né dans l'Ain en 1923, il est issu d'une famille pauvre d'origine paysanne. Il obtient son certificat d'études à l'âge de 12 ans et demi, mais il ne pourra pas faire les études longues dont il rêvait, faute de moyens. Il passera son Brevet élémentaire et entrera en 1952 au Ministère des Armées (Corps spécial Recrutement) où il rencontrera sa future épouse. Il sera donc militaire de carrière. Grand patriote il entrera dans la résistance dans les maquis de l'Ain en 1942, participera à 7 campagnes, dont celle d'Indochine qui le marquera à jamais. Il servira dans l'artillerie, sera réfractaire au STO (Service du Travail Obligatoire). Il effectuera ses classes en montagne où le climat est très rude. Il trouvera au sein de l'armée un véritable esprit de famille. Après avoir quitté l'armée en 1962, il entrera au Secrétariat à l'Énergie nucléaire puis deviendra cadre hospitalier à l'hôpital de Fontainebleau où il aura une très lourde charge de travail. Il finira sa carrière professionnelle à La Chapelle-la-Reine en tant que policier municipal. Il est en invalidité depuis 1978.

Mais d'où lui vient cette passion pour la Météo ? En fait, il en avait déjà la charge au Ministère des Armées. Il est observateur Météo depuis trente-sept ans et a eu cette activité pendant vingt-trois ans au service des Eaux de Paris. Il n'y avait pas de poste météorologique

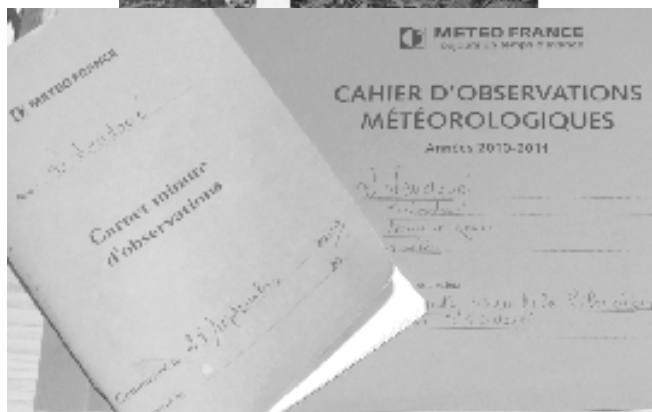


dans notre secteur, pour cette raison, son expérience est utile à Météo France et bien sûr à notre village, car il effectue chaque jour à 8 h 30 les relevés, température, vent, tempête, pluviométrie. Un appareil est installé à cet effet dans son jardin afin de recueillir les eaux pluviales. Cette activité se divise en plusieurs étapes à suivre consciencieusement. Il faut établir un compte-rendu mensuel sur un cahier d'observations envoyé à Moissy-Cramayel dans les enveloppes fournies par Météo France et tenir la comptabilité de la pluviométrie.

Auguste Turchet a reçu les médailles de bronze, d'argent et d'or ainsi qu'un diplôme pour les services rendus, quasiment bénévolement (il bénéficie d'une rémunération d'une centaine d'euros par an). Au fil des années, ce passionné des phénomènes météorologiques a vécu des moments particuliers qui ont marqué sa mémoire, la tempête de 1999 et un 15 août 2010 particulièrement froid par rapport aux années précédentes (6°). Dans ses archives, il a pu relever qu'en 1709, le froid était tel à Paris qu'il avait causé 1.500.000 morts et que les loups étaient aux faubourgs de la capitale.

Il ne croit pas particulièrement aux influences de la lune rousse ou des saints de glace. En revanche, il constate un cruel manque d'eau qui à l'heure actuelle est bien réel. L'année 2010 a été une année sèche à peine dans les normes soit 666 litres d'eau au m² (au lieu de 750).

Notre monsieur Météo, amateur éclairé de musique classique, ancien joueur de vielle à roue, passionné par Paris où il n'est pas retourné depuis 6 ans est-il un homme si ordinaire qu'il le prétend ?



Le nouveau visage du Parc naturel régional du Gâtinais français

Soixante-neuf communes dont Le Vaudoué, neuf Communautés de Communes, le Conseil général de Seine-et-Marne, le Conseil général de l'Essonne, le Conseil régional d'Ile-de-France ont décidé de renouveler leur adhésion ou, pour certains, d'adhérer pour la première fois au Parc. Et ce pour les 12 prochaines années.

La Charte du Parc est un outil mis à disposition de tous, élus, habitants, associations et acteurs économiques afin d'envisager un avenir garantissant la préservation de l'identité du territoire dans lequel nous vivons et travaillons, de nos richesses patrimoniales, culturelles et, ne l'oublions pas, humaines.

Car le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français est un territoire habité, vivant, qui ne pourrait exister sans les volontés affirmées de ses forces vives. Les trois axes stratégiques de la Charte du Parc sont définis sur la base d'une expérience avérée.

AGIR POUR LA PRÉSERVATION DURABLE DES RICHESSES DU TERRITOIRE

approfondir la connaissance de la biodiversité du territoire et la gérer en réseau

Le Parc a un rôle essentiel à jouer en faveur de la **biodiversité** de son territoire, pour des raisons bien identifiées : un territoire d'une richesse exceptionnelle en Ile-de-France qui abrite 4 sites Natura 2000, il est un maillon essentiel de l'Arc sud-francilien des continuités écologiques (notamment pour la circulation de la grande faune).

préserver et valoriser les ressources culturelles du territoire du Parc

Le **patrimoine bâti**, pilier de l'identité culturelle importante à préserver, est confronté aux mutations que connaît le territoire, comme la pression urbaine et le renouvellement de population.

Afin de garder vivant le **patrimoine culturel** (immatériel comme les savoir-faire et la mémoire collective, historique, ethnologique, bâti ou paysager), il est apparu primordial de le préserver et de l'inscrire dans une démarche contemporaine : la rencontre entre patrimoine et **création artistique** est une des clés identifiées pour que les richesses culturelles soient partagées par tous.

préserver la qualité et la quantité de l'eau

L'**eau** structure le paysage, conditionne l'existence de la biodiversité, construit l'identité du territoire, fait naître des



savoir-faire et productions directement liés à sa présence.

Au-delà de l'accompagnement des projets visant à rétablir un bon état écologique de l'eau et des enjeux de la sécurisation de l'alimentation en eau potable, le Parc a une vocation d'expérimentation de solutions adaptées aux réalités rurales de son territoire.

Le Parc a par ailleurs un rôle pédagogique important pour susciter des comportements plus économes et respectueux de la qualité de la ressource, auprès des particuliers comme des collectivités. La politique « zéro phyto » vise à réduire, voire stopper, l'utilisation de pesticides, dans le but d'améliorer la qualité des eaux.

améliorer la qualité de vie et à participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

La **qualité de la vie** est liée à la qualité de l'environnement. Les activités humaines et nos modes de vie entraînent sa dégradation directe : augmentation de la pollution sonore, la pollution atmosphérique, la croissance du volume des déchets ou des consommations d'énergie.

Outre la dégradation de la qualité de vie, ces nuisances induisent des coûts environnementaux élevés. Le Parc a un devoir d'exemplarité dans la réduction des nuisances produites sur son territoire.

METTRE LA SOLIDARITÉ ET L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

promouvoir la valeur culturelle des paysages et maîtriser leur évolution

Les **paysages** du Parc sont l'expression d'une **identité rurale** à conforter. Bien connaître pour mieux protéger, voici un des objectifs forts de cette Charte. Le paysage est vivant, il se construit au quotidien. Ainsi le Parc, face à cette mutation permanente des paysages, propose de suivre ses évolutions grâce à l'observatoire.

agir en faveur d'un urbanisme garant des équilibres environnementaux et humains

La situation géographique du Parc, son attractivité et la généralisation d'une urbanisation diffuse consommatrice d'espace ont engagé les signataires de la Charte dans la voie de l'**urbanisme durable**. Le Parc est un territoire vivant, qu'il ne faut pas mettre sous cloche. Il faut cependant se fixer des objectifs en matière d'urbanisme, dans le but de lier développement et préservation : conserver une faible

consommation de l'espace, afin notamment d'éviter la disparition des terres agricoles, principales richesses économiques du territoire.

En terme de **logement**, l'accent est mis sur l'amélioration et le développement de l'offre, intégrant l'urbanisme durable, dans le respect du patrimoine bâti traditionnel. Cette Charte verra le développement de logements dans le sens de la plus grande mixité sociale (adaptation, loyers maîtrisés), pour un territoire accessible (jeunes, personnes âgées, populations défavorisées).

accueillir et accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable

Tout porteur de projets doit pouvoir obtenir facilement et rapidement les clés d'entrée dans la dynamique territoriale. C'est un des objectifs de la Charte, tout comme celui d'offrir à ces porteurs de projets, avec l'aide de ses partenaires, un accompagnement efficace dans leurs projets de **reprise d'entreprise** ou de **création d'activité**.

Cette Charte réaffirme les fonctions économiques, sociales et environnementales comme socle solide du **développement économique** du territoire : soutien aux commerces de proximité, activités artisanales, industrielles et de services, maintien d'une agriculture et d'une sylviculture dynamiques et multi-fonctionnelles, développement de filières notamment en circuits courts, valorisation énergétique de la biomasse agricole et forestière, et sensibilisation à la prise en compte de l'environnement dans les modes de production.

Organiser et développer une offre de tourisme durable

Le Parc possède les atouts nécessaires à un **développement touristique durable** : le développement d'un tourisme durable à "impact positif" qui, tout en tirant parti de l'image d'espace naturel préservé, assure le bon équilibre entre l'environnement, le développement des entreprises touristiques locales, les besoins des habitants et des touristes.

MOBILISER POUR UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ ET INNOVANT

mieux faire connaître le Parc

Toutes les actions et expériences ne sont rien si elles ne servent pas de support à une **communication**. L'action de préservation et de valorisation commence par la connaissance. Le Parc se doit de **faire connaître** les richesses de son territoire, **informer** des actions qu'il met en oeuvre à travers sa Charte, afin de faire partager la conscience d'une identité gâtinaise.

transmettre une vision partagée du territoire

Afin de participer à la veille du territoire et au partage des



Débardage à cheval

connaissances, un **observatoire du territoire** est nécessaire : il capitalise les connaissances acquises, les spatialise et les date. En mesurant les évolutions et l'émergence de nouveaux phénomènes (en particulier les effets du réchauffement climatique) et en **évaluant** la mise en oeuvre de la Charte, les signataires prennent la mesure des avancées, ou des dérives, et sont en mesure de réajuster les politiques appliquées au territoire.

Sensibiliser et éduquer au territoire, au développement durable et solidaire, non seulement les publics jeunes mais aussi l'ensemble des citoyens. En d'autres termes, cultiver "l'esprit Parc".

L'**éducation** et la **sensibilisation** sont des thèmes transversaux qui concernent tous les enjeux identifiés par les signataires de la Charte. Les jeunes, pendant ou hors du temps scolaire, constituent un public privilégié, prescripteur auprès des adultes, pour transmettre des réflexes éco-responsables et solidaires.

L'enjeu ici est de mettre en place un dispositif éducatif conçu en collaboration avec l'Éducation nationale et les structures liées à la jeunesse. La sensibilisation passe également par l'implication et la **mobilisation des citoyens** autour des valeurs du Parc.

Innover et coopérer avec d'autres territoires d'expérience et de projets

Le Parc a acquis une bonne connaissance de son territoire. C'est ce qui lui permet, avec son expérience, de remplir sa mission de conseil. Pour conforter cette position, le Parc a besoin de s'appuyer sur l'expertise scientifique. Des **coopérations** existent pour cela, entre le Parc, la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau et le Conseil scientifique. S'ajouteront à ces partenaires, les universités et les grandes écoles, pour qui le Parc constitue un territoire d'**expérimentation** et de **recherche**. Le transfert d'expérience bénéficiera, au travers d'actions **innovantes**, aux Communes et Communautés de Communes du territoire.





Roger-Louis Chavanon - 21 février 2010

Sculpteur, Peintre Graveur, il s'est installé au Vaudoué en 1998. Il y a vécu et créé dans la sérénité de la Forêt du Rocher Cailleau. C'est pourquoi il repose au cimetière du village, emplí du calme de la forêt.

Artiste reconnu pour son œuvre sculpturale et picturale, il a réalisé, entre autres, la MARIANNE officielle du bicentenaire de la Révolution française, en 1989, reconnue comme image officielle de la République par le Président Edgar Faure. A l'heure actuelle, cette œuvre est présente en bronze ou en plâtre dans de nombreuses mairies.

En 1992, Roger-Louis Chavanon réalise une sculpture représentant l'image féminine symbolique de l'Europe, EUROPA. Cette représentation a été adoptée par les Commissions européennes de Bruxelles, le choix en étant revenu à Jacques Delors. Cette image symbolique, devenue mythique, a été déclinée en médailles, lithographies et statuettes, sans oublier la statue monumentale « siégeant » dans la cour du Parlement à Luxembourg.

Que son nom et son souvenir vivent dans nos mémoires, que son œuvre demeure !

Aimée, Etienne Laboussée veuve Lévêque - 6 mars 2010

Grande cérémonie religieuse le 12 mars 2010 en l'église du Vaudoué, pour venir dire au revoir à Aimée qui nous a quittés à l'âge de 92 ans. Elle était née en avril 1918, à la fin de la guerre.

Elle commence à travailler à l'âge de treize ans dans une imprimerie et se marie en 1939 avec Jean Levêque, originaire de Le Vaudoué. Parti à la guerre la même année, Jean n'a pas vu la naissance de leur fils, Jean-Pierre, en mai 1940, et il n'est revenu qu'en 1945. Il devait malheureusement décéder en 1959.

Jean-Pierre sert en Algérie de 1960 à 1962. En 1976, il achète une maison au Vaudoué où sa mère vient vivre, se chargeant de l'aménagement avec goût et talent. En 2000, Jean-Pierre est victime d'un grave accident de la circulation et reste entre la vie et la mort pendant plusieurs mois.

Aimée a traversé toutes ces épreuves avec courage et espérance. Elle était sensible, bonne, généreuse et toujours d'humeur égale. La cérémonie a été célébrée par le Père André Lavollée avec les chœurs de la chorale de Milly-la-Forêt et du maître de cérémonie, Lionel Didier. Je remercie tous mes amis, Valdéennes et Valdéens, venus en très grand nombre. J'ai été très touché par les applaudissements à la sortie de l'église.

Jean-Pierre Lévêque.

Bernard, Christian, Paul Besnard - 8 août 2010

En 1959, Bernard Besnard a été élu le plus jeune maire de Seine et Marne. De ce fait, en 1960, son mariage a été honoré par la présence de Monsieur le Préfet, de Messieurs le Député, le Sénateur, le Conseiller Général, le Président des Maires, sans oublier le Conseil Municipal et les pompiers de LE VAUDOUE. La cérémonie avait lieu à l'église de La Chapelle-la-Reine, celle du Vaudoué étant fermée pour travaux. Cinquante ans plus tard, les obsèques de Bernard Besnard se déroulaient en ce même lieu dans la simplicité et la discrétion comme il l'avait souhaité. Avec son conseil municipal, il a réveillé le village et œuvré pour le bien être de ses habitants : adduction d'eau, éclairage public, restauration et mise en chantier de nouveaux bâtiments. Mais ce dont il était fier, était de faire savoir que Le Vaudoué possédait le tout-à-l'égout (le premier village du secteur).

Jeanine Besnard.

Monique, Janine, Léone Villemalard née Bansard - 9 août 2010

Le Maire et le Conseil municipal tiennent à rendre hommage à Madame Monique Villemalard. Elle a été un membre fidèle de la Commission d'Action sociale et sa contribution a été appréciée par tous ceux qui ont travaillé avec elle.

Yvonne, Marcelle Maldant née Hugret - 10 décembre 2010

C'était la mamie de Yann, Ivan, Richard, Nadine, Arnaud et Jean-Marc, mais aussi de tous les enfants qui venaient. Elle avait l'écoute et l'indulgence d'une vraie grand-mère.

Elle et son mari, Louis, sont venus s'installer au Vaudoué à la suite de la maladie de Louis en 2006.

Yvonne et Louis étaient mariés depuis 1953.

Mamie Yvonne, âgée de 89 ans, s'est éteinte doucement et repose dans le cimetière du Vaudoué.

Nos joies NAISSANCES



Alex Aigueperse
24/11/2010



Louis Tournier
12/07/2010



Vadim Rossi
7/07/2010



BIENVENUE
AU VAUDOUÉ

AVEC TOUTES NOS
ÉLICITATIONS
AUX HEUREUX PARENTS

MARIAGES



23 janvier 2010 - Charley Poitou et Sabine Pulcini

8 mai 2010 - Franck Primault et Lidwine Tourbez

5 juin 2010 - Sami Friha et Elisabeth Narciso
- Patrick Berger et Danielle Chartier

7 août 2010 - Dominique Guilbert et Martine Fricault

4 septembre 2010 - Juan Soto et Céline Ricaud
- Paul Jordan et Claire Pélissier-Tanon

20 septembre 2010 - Jacky Bouffaré et Ginette Segrestaa

Le compostage individuel permet de diminuer de manière significative le volume de la collecte classique et le nombre de tournées des véhicules de ramassage des ordures. On évalue cette diminution à cent kilos par personne par an. De plus, la valorisation organique des végétaux et des déchets de cuisine permet de produire un compost biologique, utilisable pour fertiliser les jardins.

Le Syndicat intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures ménagères (SIREDOM) a récemment mis à la disposition des communes des composteurs individuels d'une contenance de quatre cents litres. Pour un prix modique de six ou huit euros, les Valdéens ont pu choisir entre un modèle en bois non traité garanti cinq ans et un modèle en polyéthylène cent pour cent recyclé et recyclable. Soixante-six composteurs en bois et cinquante-sept composteurs en polyéthylène ont été vendus. Il est prévu de renouveler l'expérience de la distribution de composteurs en 2011.

MODE D'EMPLOI

À composter

épluchures de fruits et légumes
résidus de récolte du potager
marc de café avec filtre, feuilles et sachets de thé ou autres infusions
coquilles d'œufs broyées
fleurs ou plantes coupées
taille de haies et tiges
écorces et feuilles mortes
sciures de bois
paille
cendres de bois
serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout

À éviter

restes de viandes, os, poissons, pain, fromage
produits laitiers, huiles de toutes sortes
cartons imprimés, tissus
végétaux très résistants tels que noyaux, feuilles de laurier ou de thuyas
mauvaises herbes grainées
litière pour animaux ou tout excrément
morceaux de bois et branches de diamètre supérieur à dix millimètres
pierres, gravats, verre, métal, plastique, coquillages

COMMENT RÉUSSIR SON COMPOSTAGE

Apportez de l'oxygène au contenu du composteur en mélangeant régulièrement.

Ne mettez que des déchets de petite taille. Si nécessaire, broyez ou déchiquetez les gros éléments.

Gardez le compost humide.

Diversifiez les types de déchets, mélangez matières sèches et matières humides.

Des signes de faiblesse ?

Le compost sent mauvais ? Diminuez l'arrosage, rajoutez une substance riche en carbone telle que des feuilles mortes ou de la paille, protégez des fortes pluies.

Le tas de compost est sec ? Retournez et arrosez le tas de compost.

Le tas de compost est détrempé ? Retournez pour aérer le tas et ajoutez des matières sèches telles que paille ou sciure.

Les animaux et insectes sont attirés ? Enlevez les matières non recommandées et recouvrez les déchets de cuisine par des feuilles ou un peu de terre

LE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts doivent impérativement être rassemblés dans des sacs ouverts qui seront restitués, et être d'un poids maximum de vingt kilos. Les branches seront présentées en fagots ficelés de vingt kilos maximum, leur diamètre ne devant pas être supérieur à quatre centimètres.

Le bilan de ce service en 2010 est le suivant :

3 t, 5 pour deux remorques tous les 15 jours

Au total, 16 jours de ramassages dans l'année, soit 48 tonnes.

LE TRI SÉLECTIF

La poubelle jaune permet de trier le carton, le métal et le plastique.

Le tri des emballages plastiques : attention aux pièges !

Aujourd'hui, seuls les bouteilles, bidons et flacons sont aujourd'hui recyclés. Pour les autres plastiques, comme celui des films, barquettes, pots de yaourt et le polystyrène, le recyclage n'est techniquement pas possible ou économiquement trop coûteux. Ces emballages doivent donc être jetés dans la poubelle des ordures ménagères.

La deuxième vie des bouteilles en plastique

Au centre de tri, les emballages en plastique recyclable sont séparés par type, polyéthylène téréphtalate (PET) et polyéthylène haute densité (PEHD), puis compactés et mis en balles qui sont acheminées vers les usines de recyclage.

Les emballages sont lavés, puis broyés en paillettes et fondus pour obtenir des granulés permettant la fabrication de nouveaux objets.

Le recyclage du plastique permet d'économiser du pétrole :

1 tonne de PET représente 28.571 bouteilles transparentes ou 1.813 pulls polaires ou 725 couettes et permet d'économiser 0,61 tonne de pétrole. 1 tonne de PEHD représente 31.250 bidons de 1 litre ou 7 bancs publics ou 7,5 km de tuyaux et permet d'économiser 0,51 tonne de pétrole.

VRAI OU FAUX ?

Je dois laver les emballages avant de les jeter dans la poubelle jaune. FAUX

Il suffit de bien les vider afin de ne pas souiller les autres emballages, ce qui économise de l'eau.

Les bombes aérosol ne se recyclent pas. FAUX

Bien vidées de leur contenu, elles sont triées comme les boîtes de conserve ou les canettes. Si elles ont contenu un produit dangereux, par exemple de la peinture, ou si elles ne sont pas vides, il faut les apporter en déchèterie.

Je ne dois pas jeter mes cartons de pizzas dans la poubelle jaune. VRAI

Seuls les cartons propres peuvent être recyclés. Les cartons alimentaires, comme les boîtes à pizzas, à hamburgers, les assiettes, sont souillés de gras qui pénètre la fibre de cellulose.



Pour prendre connaissance de l'intégralité des comptes-rendus des réunions du Conseil municipal, vous pouvez consulter l'affichage sur le moniteur de la mairie, ou sur son site, levaudoué.fr. Il vous est également possible d'en obtenir une copie en mairie. En outre, les réunions du Conseil sont publiques, et vous êtes chaleureusement invités à y assister. Pour en connaître les dates, renseignez-vous auprès de la mairie ou sur son site, levaudoué.fr.

Travaux à l'École : Rénovation des sanitaires

Voyage scolaire

Classe d'Environnement : du 10 au 12 mai 2010, un séjour de trois jours a été proposé à vingt-trois élèves de CM1 et CM2. La commune a financé le séjour à hauteur de 50 % des frais.

Apprentissage de la natation

Après la fermeture de la piscine de Milly, la commune de Malheshherbes va désormais accueillir les enfants tous les jeudis. Les frais d'encadrement et de transport en autocar seront couverts par le budget communal.

Renouvellement de la convention d'apprentissage du tennis sur les terrains de l'Entente sportive de la Forêt (ESF) au Vaudoué.

Reconduction du ramassage des déchets verts des particuliers

Vote des taxes	2009	2010
Taxe d'habitation	8,04 %	8,20 %
Taxe foncière (bâti)	14,90 %	15,20 %
Taxe foncière (non bâti)	44,19 %	45,07 %
Taxe professionnelle	12,42 %	12,67 %

Subventions aux associations

Au total 2 815 € d'aide

Renouvellement de la convention avec le Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement animal (SACPA), qui permet de prendre en charge les animaux errants.

Décision d'engager la révision de l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) pour élaborer un Plan local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal, en associant à la réflexion les habitants, les associations locales, les représentants des professions agricoles et toutes les personnes concernées, dans le cadre de réunions d'information et de l'enquête publique.

Signature d'une Convention entre le Syndicat mixte d'Aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, la commune de Le Vaudoué et le Comité départemental du Tourisme de Seine et Marne pour la mise en place d'un réseau de randonnée équestre.

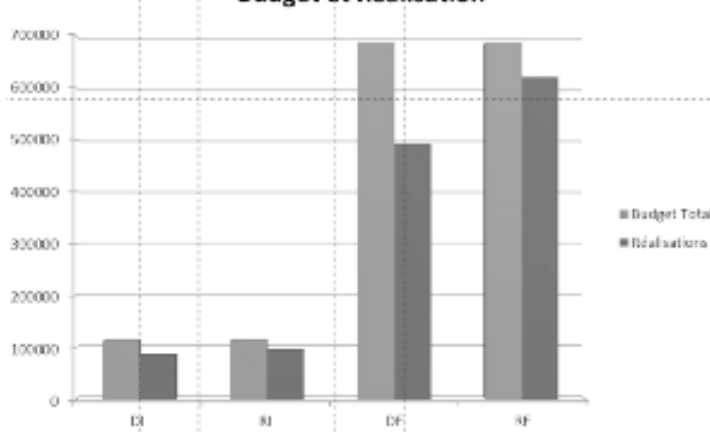
Informatique mairie

Changement des logiciels et matériels avec formation du personnel pour évoluer vers l'e-administration et la dématérialisation. La dépense sera prévue au Budget primitif 2011. Ceci permettra la prise en charge de l'urbanisme, le recensement militaire, l'état civil, la cantine, l'agenda du maire, le cimetière, la gestion des plannings de congés.

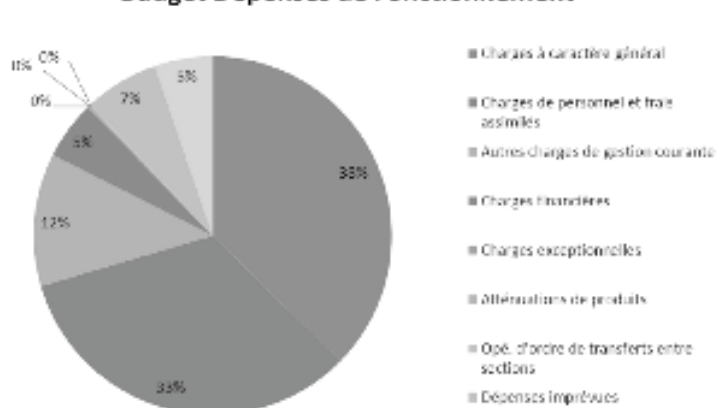
Classe découverte 2011

Convention pour le séjour prévu du mercredi 16 au vendredi 18 mars pour un montant de : 4.505 € (17 élèves x 265 euros) La participation proposée est de : 50% COMMUNE - 40% FAMILLES - 10% APE. Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2011. Les enfants seront encadrés par une enseignante et un adjoint technique.

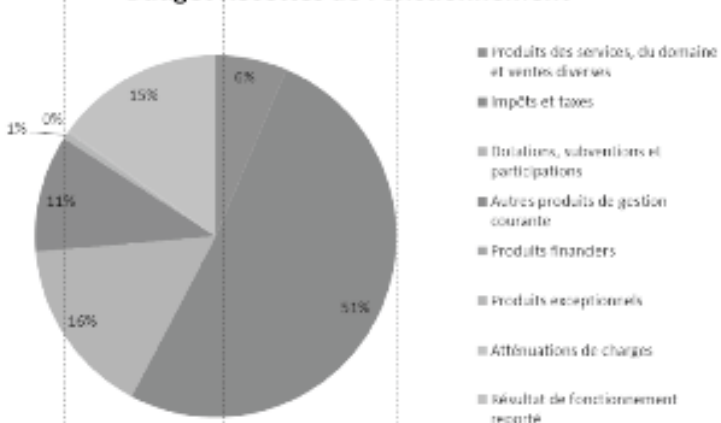
Budget et Réalisation



Budget Dépenses de Fonctionnement



Budget Recettes de Fonctionnement



VENEMENTS EN 2011

Février

5 février : Soirée dansante organisée par l'A.P.E.

Avril

3 avril : Loto organisé par l'A.P.E.

Mai

28 mai : Concert ProQuartet

Juin

en juin : Kermesse organisée par L'Ecole et l'A.P.E.

19 juin : Vide-grenier organisé par la Commune

Septembre

10 septembre : Fête de la Saint-Loup organisée par la Commune

Octobre

en octobre : Course de chiens de traîneau organisée par le C.P.T.C.I.F.

Sans oublier ...

Les manifestations nationales auxquelles vous êtes cordialement invités :

8 mai : Commémoration de la Victoire de 1945

11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918

Commission de l'information

Janine Sérieys, Octave Caubet, Brigitte Verrecchia

Jean-Pierre Desplanches, Michèle Ozanne

Thierry Tixier, Jean-Marc Lagarde

Directeur de la publication : Pierre Bacqué

Mairie de Le Vaudoué

1 rue des Palais - 77123 Le Vaudoué

Téléphone : 01 64 24 50 10

Télécopie : 01 64 24 76 97

Courriel : mairie.vaudoue@wanadoo.fr

Site : www.levaudoue.fr